

**PARIS – le 27 août 2009**  
**Rencontre du SI.EN avec le Directeur de l'Encadrement**

R. Chudeau (DE) – P. Etienne – Mme Rousset ...

Pour le SI.EN : G. Kirchmeyer – Y. Destot – E. Roques - P. Roumagnac – M. Volckcrick

Le SI.EN souhaitait faire le point sur les éléments de suivi du protocole d'accord signé avec le ministre X. Darcos et en prévoir les suites.

1. Formation des inspecteurs :

Le SI.EN dit son souhait de rencontrer prochainement le directeur de l'ESEN pour faire le point sur l'architecture générale des formations afin d'évaluer l'impact des mesures arrêtées lors de la signature du relevé de conclusions. Il souligne son inquiétude sur ce que sera la formation en académie. Si les moyens en formateurs ne peuvent s'envisager que dans des regroupements d'académies, alors il faudra prévoir les remboursements de frais entraînés par des déplacements particulièrement importants.

Le DE affirme que le décret permettant le reclassement des reçus au concours 2009 dès le début de leur formation (au 1<sup>er</sup> septembre 2009) et celui des reçus au concours 2008 au début de leur année de stage (à la même date) devrait être signé sous peu.

2. Evaluation des inspecteurs :

Des lettres de mission commencent à être rédigées par des recteurs et des IA-DSDEN, mais elles sont très disparates. Le DE rappelle que cette lettre de mission doit servir à terme à évaluer la manière de servir comme cela existe à présent chez tous les cadres de la fonction publique. Des procédures d'évaluation des cadres existent sur lesquelles nous pourrions nous appuyer. Et des « entretiens de carrière » permettraient d'objectiver des profils et de renforcer des viviers de personnels susceptibles de remplir des missions particulières.

Un groupe de travail va être mis en place pour réfléchir à l'évaluation et à la gestion de carrière des inspecteurs et rédiger une circulaire opérationnelle à la rentrée 2010. Le SIEN souhaite que ce groupe de travail soit ouvert à toutes les organisations syndicales représentatives des IEN, en prenant en compte leurs résultats dans le cadre des élections professionnelles.

3. Régimes indemnitaires :

Les décrets relatifs à la revalorisation de l'ICA pour les inspecteurs du 1<sup>er</sup> degré arrivent enfin à la phase ultime avant leur publication qui devrait intervenir d'ici une quinzaine de jours. Le SIEN se réjouit de cette information mais regrette qu'il ait fallu si longtemps pour que se concrétise cette mesure.

La réflexion relative à la fusion des régimes indemnitaires va être poursuivie. Le DE réaffirme son souhait de faire apparaître la part modulable dans l'indemnité octroyée. Cette part modulable constituant ce que l'on nomme la « Prime de Fonction et de Résultat » (PFR) dans la fonction publique. Il est évident que le SI.EN continuera d'être très vigilant sur ce problème qui, au travers de l'actuelle indemnité de circonscription du premier degré, comme de l'indemnité de charges administratives pour tous les inspecteurs, crée déjà de nombreux ressentiments chez les collègues.

4. Réformes engagées :

- La réforme du premier degré doit entrer désormais dans les faits et dans la réalité de la classe.

- Une note de service sur les missions des IEN-ASH devrait être rédigée rapidement. Des réunions pour les nouveaux inspecteurs affectés sur les missions « maternelle » et ASH seront organisées sous peu.
- Les IEN-ET-EG sont chargés de suivre la réforme du bac-pro.
- Le SI-EN demande qu'une clarification du statut des services d'orientation de l'éducation nationale soit enfin engagée en lien avec l'ensemble des réformes du second degré. Elle est conditionne celle du rôle des IEN-IO dans les académies au sein du corps d'inspection.

Pour toutes ces réformes le SI.EN souligne le rôle incontournable des IEN et la charge de travail qu'elles représentent pour eux. Il réclame que soit mieux reconnu et récompensé cet engagement professionnel.

5. Conditions de travail :

Le SI.EN rappelle ses inquiétudes sur les suppressions de postes de secrétaires des circonscriptions du premier degré. Le DE renvoie la responsabilité aux recteurs et aux acteurs de terrain, ce qui ne nous rassure aucunement.

6. Conclusion :

Une rencontre nécessaire qui n'apporte aujourd'hui que peu de réponses.

SI.EN-UNSA Education